



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE**

SEANCE du 13/12/2023

DLB 2023/648

L'an deux mille vingt-trois et le mercredi 13 décembre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, à la salle des fêtes de BESSAN, sous la Présidence de Monsieur Sébastien FREY, Président.

Date de la convocation : 07/12/2023

Affichage de la convocation : 07/12/2023

Etaient Présents :

Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Alice ARRAEZ, Philippe AUDOUI, Jean AUGE, Marie BALLESTERO, Philippe BARON, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Jean-Marie BOUSQUET, Stéphane BOYER, Didier BRESSON, Christophe CASTAN, Laurent COMBES, Michel FARENC, Philippe FAURE, Sébastien FREY, Bertrand GELLY, Gil GEORGERENS, Rémy GLOMOT, Didier GROUSELLE, Chantal GUILHOU, Evelyne GUY, Jean-Yves LE BOZEC, Caroline LEVANNIER, Georges LOPEZ, Laurence MABELLY, Claude MARCO, Pierre-Marie MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Alain MALRIC, Fabrice MAURRAS, Jacques MONCOUYOUX, Bernard MONTAGUD, Christiane MOTHESES, Jean-René PENAS, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Christine PRADEL, Lionel PUCHE, Régine ROSENFELD, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Véronique SALGAS, Michel SANCHEZ, Marie-Agnès SCHERRER, Jean-Louis THERON, René VERDEIL, Sylvian VIALE.

Absents représentés par leur suppléant :

Francis BOUTES représenté par Gérard Francine, Carole MAUREL représentée par Sylvie MACEL, Véronique REY représentée par Marie-Laure LLEDOS.

Absents Excusés :

Jean-Louis ABADIE, Claude ALLINGRI, Claude BASTIER, Nathalie BASTOUL, Viviane BAUDE TOUSSAINT, Jacques BOLINCHES, Jérôme BONNAFOUX, Jacques CANTAGRILL, Francis CASTAN, Jean-Jacques CORON, Jordan DARTIER, Sandrine DENIER, Gilles D'ETTORE, Philippe ENJERLIC, Francis FORTE, Pascal FICHAUX, Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Robert GELY, Joséphine GROLEAU, Frédéric GUARNIERI, Jean-François HIGONENC, Vincent HUGOT-CONTE, Bernard ICHE, Blandine LAIRD, Jean-Louis LAUX, Sylvie LERMET, Christophe LLOP, Michel LOUP, Patrick MARTINEZ, Françoise MEMBRILLA, Catherine MONTARON SANMARTI, Louis PASCAL, Christophe PASTOR, Gérard PERRIN, Daniel RENAUD, Armand RIVIERE, Thierry ROQUE, Frédéric ROYE, Gaby RUIZ, Michel SALLES, Henry SANCHEZ, Bernard SAUCEROTTE, Edgar SICARD, Alain SICILIANO, Michèle TARDY, Bernadette TAURINES FARO, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, Nicole VICENTE, Claude VISTE.

Secrétaire de séance :

Pierre-Marie MARHUENDA

Objet : Présentation du rapport annuel dans le cadre de la Délégation de Service Public pour le transport et le traitement des déchets ultimes du site de Valohé à Montblanc

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) s'est réunie le lundi 20 novembre pour entendre la présentation du rapport annuel 2022 sur la DSP COVED relative au traitement des déchets ultimes issus de Valohé.

Outre les élus du SICTOM siégeant à cette Commission, étaient présents les représentants des associations désignées par le Comité Syndical (Société de Protection de la Nature de Pézenas, Collectif Inter Associatif des Déchets de l'Hérault, ADENA).

Le site dispose de 10 casiers de stockage et COVED exploite actuellement le casier N°2.

Le chiffre d'affaire est de 4 005 K€ pour 2022 et les investissements réalisés sont de 890K€.

Toutes les mesures sont prises pour éviter et circonscrire dans les meilleurs délais les départs d'incendie. Une attention particulière est portée sur les envois avec la pose de filets amovibles qui avancent dans le même temps que l'exploitation et peuvent être déplacés en fonction du sens du vent. Les différentes mesures d'odeur et de qualité de l'air ont été réalisées et sont en dessous des seuils réglementaires. Pas d'espèces végétales protégées sur le site. Pas de nuisance pour les espèces animales protégées.

Les prochaines mesures de bruits auront lieu en 2023.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à prendre acte du rapport annuel dans le cadre de la Délégation de Service Public pour le transport et le traitement des déchets ultimes du site de Valohé à Montblanc.

Le Comité Syndical,

Ouï l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport annuel dans le cadre de la Délégation de Service Public pour le transport et le traitement des déchets ultimes du site de Valohé à Montblanc.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 14/12/2023 et de sa publication le 14/12/2023

A Nézignan l'Évêque, le 14/12/2023